

PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Occitanie-Méditerranée dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.



CONTACTS



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Occitanie-Méditerranée
Palais Jacques Cœur et des Trésoriers de France
5, rue des Trésoriers de France
34000 Montpellier
09 63 57 44 06
occitaniemed@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur



MAIRIE D'AIGUES-MORTES

Hôtel de Ville
Place Saint Louis
30220 Aigues-Mortes
04 66 73 90 90
contact@ville-aigues-mortes.fr
www.ville-aigues-mortes.fr

NOS PARTENAIRES



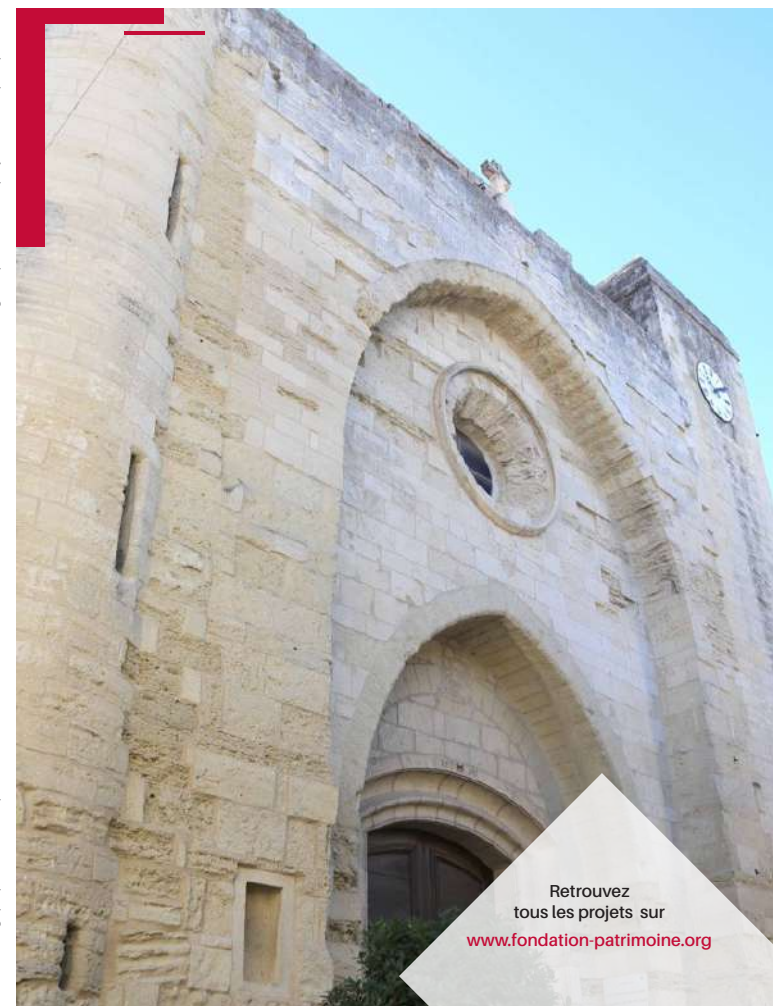
► Je donne !

POUR LA RESTAURATION DE

L'église Notre-Dame-des-Sablons

Aigues-Mortes - Gard

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture : Antoine BRUQUEROLLE, Architecte DPLG-DESCMA - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique



Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

LE PROJET

Description

UN PEU D'HISTOIRE...

Aigues-Mortes, est une commune située dans le département du Gard en région Occitanie. Son vocable fait probablement référence aux marécages sablonneux dont était entourée la cité.

Dernier témoignage de l'embarquement de Saint Louis pour les croisades, sa date exacte de construction n'est pas connue. Vraisemblablement édifiée avant les remparts vers le milieu du 13^{ème} siècle, sur l'emplacement d'une humble chapelle dédiée à la Vierge, elle est de style gothique, et comporte un chœur à chevet plat à deux absidioles rectangulaires, une nef simple à cinq travées régulières et deux bas cotés. Nommée Collégiale en 1537 par le Pape Paul III, saccagée par les protestants en 1575, son clocher chutera en 1634, provoquant de nombreux dégâts et la rendant inutilisable durant près d'un siècle.

Ses travaux de restauration se dérouleront de 1738 à 1744, tant sur l'orientation de l'édifice que sur la tour de l'horloge. Pendant la révolution française, le bâtiment servira successivement de Temple de la raison, de caserne, d'entrepôt à grain et de dépôt de sel. Elle ne redeviendra

église catholique qu'en 1804 et sera restaurée dans un style néoclassique-baroque. Restaurée de 1964 à 1967, tout le décor peint du 19^{ème} est détruit, les plafonds à caissons sont supprimés mettant au jour la charpente de bois en laissant place à une église beaucoup plus sobre et dans l'esprit médiéval que nous voyons aujourd'hui. Depuis 1991, 31 vitraux répartis en rosace et fenêtres ont été créés par Claude Viallat, artiste contemporain et réalisés par le maître verrier Bernard Dhonneur. Ils comportent plusieurs couleurs dans l'épaisseur du verre et sont gravés à l'acide, donnant à cet édifice une lumière et une couleur extraordinaires. On peut aussi y admirer un buste de Saint Louis, œuvre du sculpteur Subirachs, artiste qui a participé à la décoration de la « Sagrada Familia » de Barcelone. Inscrite au titre des Monuments Historiques, depuis le 6 décembre 1949, elle est classée depuis le 31 août 1990 pour son autel gallo-romain.

Montant des travaux	845 083,13 € H.T.
Objectif de collecte	50 000,00 €
Début des travaux	2019

Credit photos © Fondation du patrimoine



BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration de

L'église Notre-Dame-des-Sablons

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/37242

ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
L'église Notre-Dame-des-Sablons

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
<small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50 €	125 €
<small>Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €
<small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small>			

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre